



# Fermeture du collège du Val de Vire : un an de combat et toujours la mobilisation

Le collectif qui se bat contre la fermeture du collège du Val de Vire a tenu sa première assemblée générale, jeudi 23 novembre. La lutte ne faiblit pas alors que le département a dit non à un nouveau report ( lire ci-contre ).

Ils sont allés partout. L'Assemblée nationale, le conseil départemental, l'Éducation nationale, la permanence du député, sans oublier tous les conseils municipaux de Vire Normandie... Le collectif constitué pour lutter contre la fermeture du collège du Val de Vire n'a pas faibli durant un an. C'est le constat fait jeudi soir à l'occasion de sa première assemblée générale.

Aujourd'hui, l'affaire est entre les mains de la justice. Une avocate travaille sur le dossier. Elle a déjà permis de retoquer la décision du conseil départemental de septembre 2022 grâce à un vice de forme. Mais le Calvados a revoté depuis pour la fermeture du collège.

## Maupas : des témoignages attendus

Nouveau combat en date sur les problèmes de sécurité aux abords du collège Maupas qui doit accueillir les élèves du Val de Vire à la rentrée prochaine. Cette fois, les élus de Vire Normandie sont allés dans le sens du collectif puisque les travaux nécessaires ne seront pas réalisés à temps. Réponse du Département : pas de report.

Le collectif par la voix de Nathalie Michaux ne baisse pas les bras pour autant : « **On sait qu'il va y avoir des problèmes de circulation et de sécurité. Il y a des problèmes à l'extérieur et à l'intérieur aussi de Maupas. Notre avocate a besoin de témoignages de parents d'élèves de Maupas sur les difficultés rencontrées** ». Lors de la réunion, il a été convenu qu'il fallait organiser sur place, une distribution de formulaires de témoignages.

## L'importance des fonds récoltés

Une nouvelle action donc qui sera suivie d'autres mobilisations grâce aussi aux finances du collectif qui a su gérer une cagnotte aujourd'hui positive de 3 900 €. Un budget constitué notamment par les dons des familles, et amis du collectif à hauteur de 3 750 €, mais aussi des 2 160 € de la cagnotte en ligne et des opérations comme le concert qui a rapporté 665 €, le vide ta chambre pour 800 € ou encore la subvention communale à hauteur de 1 000 €.

L'effet collège du Val de Vire a maintenant une résonance au plan national puisque le collectif a été contacté par deux autres collèges, l'un en Bretagne et l'autre dans le Nord. « **Tous les deux connaissent la même situation et on a pu échanger** », a expliqué Nathalie Michaux.

On le voit bien, la lutte va continuer, mais elle sera quand même liée à la prochaine décision du tribunal administratif, qui devrait intervenir dans les prochaines semaines. Cette fois, les juges devront se prononcer sur la recevabilité des arguments avancés par le Département pour expliquer la fermeture du collège. « **On attend, ce sera déterminant et pour l'instant, rien n'est sûr** », confirme Nathalie Michaux.

Isabelle INNOCENTI



La première assemblée générale a permis de faire un point d'étape.



Une trentaine de personnes a assisté à l'assemblée générale.